

# Le Prince selon Fénelon [Françoise Gallouedec-Genuys]

Autor(en): **Aguet, Jean-Pierre**

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera**

Band (Jahr): **15 (1965)**

Heft 3

PDF erstellt am: **11.09.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

wirkliche Chronisten gibt, die sich mit Haut und Haar und lebenslänglich ihrem Gegenstand verschreiben und sogar Mäzene, Stiftungen und Patrioten finden, die es ihnen ermöglichen, ihr bis zum Rand gefülltes historisches Füllhorn vor uns auszuschütten?

*Reinach BL*

*Beat Rudolf Jenny*

FRANÇOISE GALLOUEDEC-GENUYS, *Le Prince selon Fénelon*. Paris, Presses universitaires de France, 1963. In-8°, XX + 308 p. (Bibliothèque de la Science politique, Deuxième série: *Les Idées politiques*.)

L'ouvrage — thèse de doctorat — de M<sup>me</sup> Françoise Gallouédec-Genuys se présente comme une mise au point — opportune, judicieuse, valable — de la pensée politique de Fénelon, sinon comme une réhabilitation de Fénelon comme théoricien politique, en contestation d'une série de jugements plus ou moins discutables et discutés (dont l'auteur rend compte dans son introduction comme dans sa bibliographie heureusement commentée), accumulés au cours des siècles et émis avant tout, on le sait, en fonction d'optiques passionnées dans l'examen du conflit Bossuet-Fénelon, mais aussi concrétisant des appréciations, trop rapides, de la place dans l'histoire et de l'influence réelle dans la pensée politique, de l'auteur du *Télémaque*. Dans cette pensée politique, l'auteur a discerné à juste titre une notion fondamentale, qui apparaît dominante dans les préoccupations de celui qui fut le précepteur du Duc de Bourgogne et aurait été un homme d'Etat valable, si l'on en croit le commentaire de Brunetière qui ne lui est pourtant pas toujours favorable. Cette notion fondamentale, dominante, est celle du Prince chrétien, du prince formé selon l'Évangile et appliquant les préceptes évangéliques dans ses actes politiques.

M<sup>me</sup> Gallouédec-Genuys a organisé tout son exposé de façon systématique, exhaustive même, en fonction de cette personne du prince chrétien qui est la condition même du bonheur moral et spirituel de la communauté, et de sa prospérité matérielle, tout en dégageant, d'une part, les préoccupations pédagogiques de Fénelon — ce qui le place dans la lignée de ces théoriciens politiques que M. Pierre Mesnard appelle si opportunément les «évangélistes politiques», tel Erasme — d'autre part, les préoccupations concomitantes du moraliste soucieux de saisir les dimensions de la condition de l'homme et de favoriser son développement spirituel; préoccupations qui se complètent tout naturellement, si l'on suit le point de vue de M<sup>me</sup> Gallouédec-Genuys, de certaines perspectives de «politologue» utilisant la référence historique ou sociologique. Enfin le prince chrétien, évangélique, se situe dans un moment précis de l'histoire, celui du «baroque tardif», dont le caractère essentiel apparaît d'être fondé sur une notion de «l'ordre mobile» — selon un jugement de René Huyghe — et de reposer «sur les valeurs spirituelles et les réalités terriennes» — pour reprendre les termes de Marcel Prélot, dans sa préface, devenue traditionnelle dans la collection

où paraît l'ouvrage — moment dont la durée se vit restreinte par la manifestation en force des Lumières.

De par cette situation dans le temps, Fénelon apparaît comme formulant ses réflexions dans une sorte de porte-à-faux historique; réflexions non à proprement parler d'utopiste, encore qu'il soit très profondément influencé soit par les modèles platoniciens, soit par ceux des «évangélistes politiques», parce qu'il ne paraît pas avoir, outre cette sourde volonté d'agir sur l'événement, de l'informer à tout prix, cette conscience d'un décalage quasi irréductible entre les schémas politiques tels qu'ils les formulent et la réalité politique et sociale à laquelle ils se trouvent juxtaposés, conscience qui donne un ton si étrangement lucide intellectuellement et sentimentalement désespéré à des utopies antiques ou modernes; mais réflexions d'un homme qui s'est attaché à analyser la réalité politique, encore qu'il la voie plus en pasteur d'âmes qu'en savant; réflexions en porte-à-faux dans la mesure même où l'image du prince chrétien n'était plus réalisable dans son entier dans un temps de plus en plus dominé par la raison d'Etat ou par une conception laïcisée du droit naturel. C'est le mérite de M<sup>me</sup> Gallouédec-Genuys d'avoir fait ressortir les éléments principaux de cette situation historique et intellectuelle propre à Fénelon.

S'il y a une réserve à faire sur cet ouvrage — réserve qui porte sur l'option de départ, sur l'hypothèse de travail qui organise toute la matière précieuse de l'ouvrage, donc réserve de caractère méthodologique à laquelle l'auteur n'a manqué d'être sensible — elle doit porter sur le caractère très, trop, systématique de ce qui est une véritable reconstruction de la pensée politique de Fénelon, reconstruction de caractère unitaire. En attaquant un tel sujet, on serait tenté d'adopter une méthode d'approche, appelons-la «génétique» — qui viserait à rendre compte dans le temps et par rapport à des contextes historiques successifs, de l'élaboration des idées féneloniennes, de leurs variations ou de leurs constances, faisant ressortir, non une sorte de système de pensée qu'on pourrait croire né d'une seule coulée, à structure dogmatique, sinon «monolithique», mais peut-être une certaine discontinuité ou un effort de cohérence dans l'expression de la pensée, qui serait peut-être plus humain et rendrait mieux compte de l'histoire d'un esprit confronté à des situations politiques ou spirituelles précises. Cette objection, M<sup>me</sup> Gallouédec-Genuys l'a prévue, qui dit nettement qu'on doit en avoir abusé: «On a pris les détails contingents d'une politique pour la politique elle-même, et, partant, conclu à la diversité des conceptions politiques de Fénelon, autrement dit à l'évolution de sa pensée politique». Or l'auteur prétend que cette pensée est «une», et de justifier sa construction systématique, avec tout ce qu'elle peut avoir de séduisant et d'intellectuellement rassurant en fonction du fait même que Fénelon s'est montré — un texte cité en conclusion en témoigne — exigeant quant à la cohérence logique et systématique nécessaire à tout exposé, en fonction surtout du fait que l'élément même de cohérence de sa pensée politique est sa conception

de la politique comme «l'obéissance à la loi naturelle et universelle, à la loi de Dieu, œuvre d'un Prince mortel à la recherche de son salut».

Si solide que puisse être cette argumentation en faveur d'une reconstruction systématique, elle ne nous convainc pas complètement, étant donné que, dans certains chapitres, l'auteur a accusé excessivement le caractère dogmatique de la pensée étudiée, aboutissant, au détriment de la définition d'une vraie perspective historique, à un système de caractère abstrait, sinon artificiel, dont on peut légitimement se demander, quelles qu'aient été, encore une fois, les exigences de cohérence logique de Fénelon, s'il existât jamais, aussi bâti, aussi structuré, dans l'esprit de celui-ci. N'aurait-il pas mieux valu utiliser toute cette connaissance profonde de l'œuvre fénelonienne, toute cette acuité intellectuelle, en évitant de telles distorsions, à donner des éclairages proprement historiques, plus valables, plus utiles aussi, qu'une systématisation trop complète, à des confrontations plus approfondies de la pensée de Fénelon avec les courants d'idées de son temps. Peut-être cela aurait-il présenté de grandes difficultés, mais on doit noter que M<sup>me</sup> Gallouédec-Genuys a éludé la question des sources mêmes de l'information de Fénelon, se bornant à l'étude de son œuvre, ce qui est un point de vue admissible. Dès lors, on peut se demander si, finalement, l'auteur n'a pas réalisé précisément le «long ouvrage théorique» que Fénelon n'a pas voulu faire, comme le souligne l'auteur dans ses conclusions, pour des raisons avant tout pédagogiques.

En conséquence, si l'ouvrage est valable dans la mesure où il rassemble et organise toute une information intéressante et précieuse, où il fait découvrir des éléments personnels, peu ou mal connus ou compris, où il éclaire de façon topique cette notion du prince chrétien, centrale dans la pensée de Fénelon, réplique à Hobbes et plus lointainement à Machiavel, à notre point de vue, autant que chez Bossuet, il appelait ces remarques destinées à mieux en situer les conceptions méthodologiques, le risque même de la systématisation n'ayant pas toujours été maîtrisé en fonction d'un recours plus fréquent à la méthode d'approche proprement historique.

Lausanne

Jean-Pierre Aguet

HEINZ GOLLWITZER, *Die Standesherrn. Die politische und gesellschaftliche Stellung der Mediatisierten 1815—1918*. 2., durchgesehene und ergänzte Auflage. Vandenhoeck und Ruprecht, Göttingen 1964. 465 S.

Die als Standesherrn oder Mediatisierte bezeichnete Gruppe im deutschen Hochadel des 19. Jahrhunderts ist ein Unikum der allgemeinen und ein Charakteristikum der deutschen Sozialgeschichte. Nur im Rahmen der eigentümlichen Verfassung des Heiligen Römischen Reiches war die Entstehung von über hundert quasi souveränen Fürstentümern kleinsten Ausmaßes möglich. Als ihnen 1806 und 1815 die Reichsunmittelbarkeit verloren ging (zu den wenigen Ausnahmen gehörte unser Nachbarland Liechtenstein),